

Sujet : [INTERNET] Consultation ENROBES ACR à Epuisay

De : Olivier Blais <

Date : 22/11/2023 17:37

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous en tant que résident préoccupé du village voisin, ayant récemment pris connaissance du projet d'installation d'une centrale à enrobés à proximité de notre communauté. Je tiens à exprimer avec la plus grande fermeté mon opposition à cette initiative, en m'appuyant sur des faits réels et des études scientifiques qui attestent des conséquences néfastes de ce type d'installation sur la santé et l'environnement.

Un des points cruciaux de mon opposition réside dans les émissions de substances potentiellement toxiques générées par les centrales à enrobés. Des études scientifiques ont établi que ces installations sont une source significative d'émissions de composés organiques volatils (COV), lesquels sont connus pour causer des problèmes respiratoires et sont associés à des risques accrus de maladies graves, y compris certains types de cancer.

La proximité de la centrale proposée avec une école est particulièrement préoccupante. Les enfants, en raison de leur vulnérabilité accrue, sont plus susceptibles d'être affectés par la pollution de l'air. Les effets néfastes sur la santé respiratoire des enfants exposés à des niveaux élevés de COV et de particules fines sont bien documentés. Il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que nos enfants puissent étudier dans un environnement sain et sans risques pour leur santé.

Par ailleurs, l'inquiétude grandit quant aux nuisances olfactives que la centrale à enrobés pourrait engendrer. Les odeurs émanant de telles installations peuvent être désagréables et intrusives, perturbant ainsi la qualité de vie des résidents du village voisin. Il est essentiel de prendre en compte le bien-être des habitants et de prévenir toute dégradation de leur environnement quotidien.

En conclusion, je vous prie instamment de reconsidérer le choix de l'emplacement de la centrale à enrobés afin de préserver la santé de la population locale, en particulier celle des enfants fréquentant l'école à proximité. Les faits scientifiques et les données établies montrent clairement les risques potentiels pour la santé et l'environnement associés à de telles installations.

Je vous remercie de prendre en considération notre opposition à ce projet.

Cordialement,

Olivier Blais